



## KITS D'EXPÉDITION

Conformément aux normes et lignes directrices européennes et internationales pour le transport de substances infectieuses de catégorie B (UN3373) ou catégorie A (UN2814) (ADR2013/P650 et P620 - WHO/HSE/GCR/2012.12 - IATA)



### D-PAK

**Emballage conforme pour le transport et l'expédition à température ambiante et dirigée de substances infectieuses de catégorie B.**

**Certifié conforme aux instructions d'emballage P650 (UN3373) ADR, IATA, IMDG, RID.**

- **Simple et économique**, l'emballage D-PAK permet le transport ou l'expédition de matières biologiques de **catégorie B (UN3373) à température ambiante, réfrigérée ou congelée**.

- Contient :
  - Un emballage extérieur cartonné simple cannelure avec système de fermeture intégré.
  - Une paroi isotherme en polystyrène pour les emballages dédiés au transport à température réfrigérée ou congelée.
  - Un sachet double poche étanche résistant à la pression différentielle de 95kPa/14 psi avec un ou deux absorbants.
  - Une pochette à bulles avec fermeture adhésive garantissant la protection contre les chocs.
  - Un sachet étanche pour assurer l'étanchéité de récipients primaires non étanches (ex : boîte de Pétri...)
- Pour 1 à 6 tubes, flacons, écouvillons, etc.
- Produits disponibles sur stock.
- Livré à plat.

#### POUR LE TRANSPORT À TEMPÉRATURE AMBIANTE

Références	Nombre de tubes	Conditionnement
MDC8700V06	6	50

#### POUR LE TRANSPORT À TEMPÉRATURE RÉFRIGÉRÉE

Références	Nombre de tubes	Conditionnement
MDC8702V06	6	18

#### POUR LE TRANSPORT À TEMPÉRATURE CONGELÉE

Références	Nombre de tubes	Conditionnement
MDC8703V06	6	18